



Fiche signalétique

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence
Urgence médicale/
Empoisonner le Contrôle:
Dans Les Etats-Unis: Appel
1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-5053

1-352-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:

Touch N Seal Quick Cure Cylinder High Yield
 Low GWP PU Foam Sealant

Date de Révision: 3/10/2022

Product UPC Number:

075650000663, 075650000687

Remplace:

12/30/2021

Fabricant:

DAP Global Inc.
 2400 Boston Street Suite 200
 Baltimore, MD 21224-4723
 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)

**Product Use/
 Class:**

D'étanchéité en Mousse/Adhésif en Mousse

SDS No:

4752001

Préparateur:

Affaires réglementaires et
 environnementales

Fiche signalétique Coordinateur:
 MSDS@dap.com

Numéro de téléphone d'urgence:
 Transport: 1-800-535 -5053

1-352-323-3500

Poison Control: 1-800-222-1222

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: Contenu sous pression. Ne pas perforer le contenant. L'exposition aux températures au-dessus de 120 °F peut causer la boîte pour se rompre. Les effets de santé défavorables primaires de ce produit sont relatés à l'Isocyanate Polymérique (MDI) le composant. Donc, la ventilation suffisante devrait être fournie pour éviter dépassant les limites d'exposition de ces composants (Voit Section 8). Les vapeurs de diisocyanate-4,4' de diphénylméthane (MDI) peuvent irriter les voies respiratoires et causer de l'écoulement nasal, de la toux et une diminution des fonctions pulmonaire.

Classification SGH

Allergène cutané, catégorie 1, Allergène respiratoire, catégorie 1, Cancérogénicité, catégorie 2, Gas under Pressure, Comp. Gas, Irritation de la peau, catégorie 2, Irritation oculaire, catégorie 2, STOT, exposition répétée, catégorie 2, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

Dangers spécifiques

24% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Compressed Gas	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Allergène respiratoire, catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P342+P311	En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P405	Garder sous clef.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

**Fiche de données de sécurité de
prudence SGH**
P363

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9	15-40	GHS07	H332
Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene	29118-24-9	10-30	Pas d'information	Pas d'information
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	13674-84-5	10-30	GHS07	H302-332
Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	101-68-8	10-30	GHS07-GHS08	H315-317-319-332-334-335-351-373
Polypropylene glycol	25322-69-4	5-10	Pas d'information	Pas d'information
1233zd HFO Propellant	102687-65-0	1-5	Pas d'information	Pas d'information

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux. Utiliser un chiffon pour enlever la mousse supplémentaire de la peau et enlève le vêtement contaminé. L'usage d'un dissolvant, comme l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles) ou les esprits minéraux, peut aider dans enlevant uncured le résidu de mousse du vêtement ou des autres surfaces (évitte le contact d'oeil). La mousse guérie pourrait être physiquement enlevée par le lavage persistant avec le savon et l'eau. Si l'irritation développe, l'usage crème de peau douce. Si l'irritation persiste, obtient l'attention médicale.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les récipients fermés peuvent éclater si exposé à lachaleur ou au feu extrême. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Uncured le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. S'assurer que la flèche sur la buse pointe dans une direction éloignée de soi avant de décharger. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources

d'inflammation. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Laver vigoureusement après la manipulation. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

Stockage: Entreposer ce matériau à l'abri de la lumière solaire. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Diisocyanate-4,4' de diphenylméthane	0.005 ppm TWA	N.E.	N.E.	0.02 ppm Ceiling, 0.2 mg/m3 Ceiling
Methylene bisphenyl isocyanate (MDI)				
Polypropylene glycol	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1233zd HFO Propellant	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile, en néoprène ou en caoutchouc naturel.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Crème	Etat Physique:	Mousse
Odeur: :	Dissolvant insignifiant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm3:	1.21 - 1.21	pH:	Non applicable
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Aplicable
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	N.A. - N.A.	Température d'auto-	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, ° C:	N.A.	Pression de vapeur, en	Pas Etabli.
		mmHg:	
Taux d'évaporation:	Plus rapide que acétate de n-butyle	Méthode Flash:	Non applicable
Densité de vapeur:	Plus lourd Qu'Aérer	Flammability, NFPA:	Ininflammable
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de fortes concentrations de ce produit peut provoquer maux de tête, nausées et vertiges.

Contact avec la peau: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer l'irritation localisée, rougissant ou l'accroissement. Exposition prolongée ou répétée peut mener à la dermatite de contact et/ou de sensibilisation. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif comme et adhère d'une manière agressive pour écorcher de et l'autre surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs et les brouillards peuvent provoquer une irritation des yeux. Le contact de mousse peut causer des dommages physiques en raison du caractère adhésif.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Cancérogénicité: Preuves limitées chez des animaux de laboratoire

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions au système respiratoire. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentées ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
9016-87-9	Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	49000 mg/kg Rat	>9400 mg/kg Rabbit	N.I.
29118-24-9	Trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ène	N.I.	N.I.	N.I.
13674-84-5	2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	1500 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.

101-68-8	Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane	31600 mg/kg Rat	9400 mg/kg Rabbit	N.I.
25322-69-4	Polypropylene glycol	3750 mg/kg Rat	>3000 mg/kg Rabbit	N.I.
102687-65-0	1233zd HFO Propellant	N.I.	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Contenu sous pression. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Avant de disposer des contenants, soulager conteneur de tout produit restant et la pression. Vider le cylindre, une fois la pression entièrement relâchée, disposer du contenant avec les déchets non dangereux.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usage d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Une fois le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA:	UN3500
approprié Nom d'expédition:	Chemical under pressure, n.o.s.
Nom technique:	(trans-1,3,3,3-Tetrafluoroprop-1-ene, trans-1-Chloro-3,3,3-trifluoropropene)
Catégorie de risque:	2.2 Non-flamm compressed gas
Sous-classe de danger:	N.A.
Groupe d'emballage:	Pas Applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Gas under pressure, Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Nom chimique	N° CAS
Ester polyméthylène polyphénylénique de l'acide isocyanurique	9016-87-9
Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane	101-68-8

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/10/2022 **Remplace:** 12/30/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information

Fiche de données de sécurité créé (e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	1	0	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 0.0

COV du matériau, g/L: 0

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 0.00

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 0.0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS07



GHS08



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.